



# AIDES À L'HABITAT

avec Roannais Agglomération, améliorez votre cadre de vie

2020



**Subventions pour les propriétaires  
occupants modestes**

# Programme d'Intérêt Général 2



Où se renseigner ?  
Maison Départementale de l'Habitat et du Logement  
5 Rue Brison à Roanne - 04 77 78 39 94  
Permanence le mercredi de 9h00 à 12h00

Accompagnement gratuit par Soliha pour le compte de  
Roannais Agglomération en lien avec l'ANAH.  
Inscription sur le site [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr)



**SOLiHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Pour qui ?

Les propriétaires occupants des logements situés dans les 40 communes de l'agglomération.

**Sous conditions de ressources fixées par l'ANAH.**

Pour quoi ?

Réaliser des travaux d'adaptation liés à la perte d'autonomie ou au handicap, et/ou réaliser des travaux d'économie d'énergie sur la base des travaux subventionnables par l'ANAH.

Combien ?

L'aide de l'agglomération vient compléter les aides de l'ANAH et d'autres financeurs éventuels : aide plafonnée à 20% du montant total des travaux éligibles HT (plafonnée à 600 € pour les travaux d'adaptation et à 1 500 € pour les travaux d'économie d'énergie).

Règlement complet disponible sur [www.aggloroanne.fr](http://www.aggloroanne.fr) ou à la MDHL 5 Rue Brison à Roanne.

LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT ÊTRE DÉPOSÉE  
AVANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX !

+ d'infos sur  
[aggloroanne.fr](http://aggloroanne.fr)